

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

ACTEUR PRAP 2S

Code produit : 0PRAPSR / Version : v2

ELEMENTS DE CONTEXTE

Formation sous habilitation INRS

Décret du 3 septembre 1992 : Faire bénéficier les travailleurs d'une démarche globale de prévention qui vise à adapter les situations de travail à la personne.

Cette formation action des acteurs PRAP 2S doit être intégrée dans le projet de prévention des risques professionnels de l'établissement (Document unique).

Préalablement à l'organisation des séances de formation-action du personnel et au regard des enjeux et objectifs visés à travers la formation-action d'acteurs PRAP 2S, il est fondamental que l'établissement soit engagé dans une démarche globale de prévention des risques professionnels

FINALITE DE LA FORMATION

Participer à la démarche de prévention des risques liés à toute activité physique dans l'entreprise (être acteur de l'amélioration des conditions de travail).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir identifier et caractériser les risques liés à l'ensemble des activités physiques.
- Savoir analyser sa propre activité de travail au regard de la prévention des risques liés à l'activité physique
- Poursuivre la démarche de prévention des risques dans l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne des établissements de santé, structures d'aides et/ou de soins à domicile, maisons de retraite, structures d'accueil de la petite enfance (crèches, aides maternelles, ATSEM...), Personnes ressources en matière de prévention, Recyclage d'une journée tous les deux ans.

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : X heures / jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Alternance entre apports théoriques et analyse des situations de travail sur le terrain (les stagiaires analysent leur propre activité physique),
- Si nécessaire utilisation d'un caméscope,
- Formateurs habilités par l'INRS,
- Réalisation d'une synthèse qui sera remise à la hiérarchie et aux personnes ressources,
- Matériel nécessaire aux formations : table d'examen, sièges à accouder escamotables, lits médicalisés, table de nuit, cannes, déambulateurs, disques de pivotement, planchettes de transfert, drap de glissement, lève - malade, siège de transfert (ou tout autre matériel présent dans l'établissement...).

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation

Sanction de la formation : **EPREUVE CERTIFICATIVE**

Validation des acquis lors d'une évaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat d'Acteur PRAP valable 24 mois.

Une attestation d'assiduité sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

PROGRAMME

❖ **Matin : 3.5 heures**

Tour de table afin de faire le point avec chacun de participants sur leur vécu depuis la dernière formation :

- **Retour d'expérience sur les actions qui ont été mises en place**
- **Qu'est ce qui a changé en terme de :**
 - Condition de travail
 - De relations sociales
 - De réduction des AT et MP
 - Retour d'expérience sur les évolutions des pratiques (les conséquences positives et/ou négatives sur l'activité)

Actualisation des compétences sur les points suivants (contenu adapté en fonction du retour lors du tour de table) :

- **Les activités physiques dans l'activité de travail**
- **Importance des atteintes à la santé et enjeux (statistiques)**
- **Les différentes atteintes à la santé (anatomie, physiologie...)**
- **Les éléments déterminants de l'activité de travail**
- **Rappel des principes généraux de prévention et des principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail**
- **Rappel des principes généraux de prévention**
- **Principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail**
- **Les aides techniques à la manutention**
- **Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pour lever, porter et déposer des personnes.**

❖ **Après-midi : 3.5 heures**

Echanges de pratique par l'observation et le recueil des données sur le terrain

A partir de l'observation d'une situation de travail de l'entreprise, les participants vont revoir les techniques et outils d'observation et d'analyse des situations de travail et échanger entre eux sur les « bonnes pratiques ».

Mise en commun des analyses des situations de travail en complétant la grille de « Recherche des déterminants de l'activité physique »

Recherche de pistes d'amélioration en utilisant la grille « Recherche de pistes de solutions / axes d'amélioration avec le personnel »

Mise en forme des propositions

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.

BILAN : organisation d'une réunion de restitution avec la direction et/ou le comité de pilotage constitué, afin de présenter les analyses de poste réalisées au cours de la formation ainsi que les plans d'actions associés.